

INSPECTION A DESTINATION

	% dossiers émis	% dossiers émis
Délais	3h	24h
Vivres frais	87%	00%
Hydrocarbures	95%	00%
Huiles	77%	00%
Délais	24h	48h
Aérien	84%	00%
Routier	42%	8%
Riz	87%	12%
Délais	72h	96h
Maritime	96,68%	98,57%

NB : il est rappelé à tous les usagers que la demande d'Attestation de Vérification Documentaire peut se faire dès que les documents (facture, document de transport...) sont disponibles. Ne pas attendre l'arrivée de la marchandise pour démarrer les formalités.

TRACKING VEHICULES EN TRANSIT

Délai de mise à disposition des ASE	Délai de mise à disposition des Kits
1,99 jrs	< 24H

NB: Les Attestations de Suivi Electroniques sont automatiquement générées lors de la lecture à la frontière de sortie et sous réserve du respect des procédures de transit. Elles sont compilées et envoyées par lot à la Douane.

A noter que les données des déclarations de véhicules en transit sont importées toutes les heures pour être mises en production. Les kits sont livrés au plus tard le lendemain sur les parcs. Des livraisons sur les parcs ont lieu deux fois par jour et trois fois les jours d'escorte.

SCANNING DES MARCHANDISES

Nombre de conteneurs scannés	Résultats de l'analyse d'image	Temps moyen mensuel
1785	RAS (image conforme à la déclaration)	00.16mn
146	Visite Sommaire	04mn :57
8	Suspect (conteneur réquisitionné pour dépotage)	00 :21mn

NB : Lorsqu'une visite sommaire est nécessaire afin de rendre un verdict sur la suspicion ou non du conteneur, la Douane et Benin Control sont obligés d'attendre la présence de l'enleveur, ce qui retarde la libération dudit conteneur.

INSPECTION DU VRAC

Délai moyen de transmission de l'attestation de poids à la Douane et à l'usager
24H



Vous avez une préoccupation ?
Benin Control est à votre écoute du lundi au vendredi de 8H00 à 19H00
MTN : 69 06 92 92
MOOV : 60 88 88 99
Appel gratuit entre même opérateur.

TRACKING CARGAISONS

	Temps moyen d'enregistrement d'un dossier	Temps moyen de pose d'une balise	Temps moyen d'inspection arrivée et de dépose d'une balise
Allada	00:08:40	11:41:39	RAS
Dépôt Hydrocarbures Port	00:04:42	0:02:12	3:36:23
Dépôt Sonacop	00:04:59	0:02:12	RAS
Igolo	00:03:33	0:28:42	RAS
Kraké	00:09:23	16:06:53	131:52:53
Oke-Ita	00:05:38	00:54:34	RAS
Kétou	00:07:26	2:00:34	RAS
Cotonou Port	00:09:20	3:07:23	RAS
Hillacondji	00:08:31	0:24:39	8:10:06
Malanville	00:11:03	18:47:29	27:02:53
Porga	00:12:46	0:18:14	6:04:53
Sonahoulou	00:55:30	0:02:12	2:47:51

NB: Les délais d'enregistrement des dossiers sont maîtrisés. Dès la fin de l'enregistrement, un sms automatique est envoyé au chauffeur et au déclarant pour annoncer que la balise est prête à être posée.

- Les délais de pose de balise sont parfois allongés du fait que le chauffeur n'est pas prêt au moment où il dépose son dossier (ex : Allada).
- Les délais de dépose à Malanville sont allongés du fait de la procédure douanière imposant un stationnement sur le parc de Boussougali avant lancement en convoi le lendemain.
- Les délais de dépose à Kraké sont allongés du fait de l'instabilité à la frontière nigériane